

RAPPORT DE LA SEANCE DE SENSIBILISATION SUR LE THEME : LA RESPONSABILITE DES PARENTS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS.

Le samedi 26 Mai 2018, s'est tenue à la salle de la bibliothèque du CEG Notsè ville 1, une séance de sensibilisation organisée par les acteurs de la division formation de la MVCP à l'endroit des parents et tuteurs des bénéficiaires pour le compte de l'année scolaire 2017-2018. La sensibilisation a débuté à 8h 15mn. La liste des participants figure en annexe. Les points suivants ont été abordés.

1. Prière d'ouverture
2. Mot de bienvenu de la cheffe d'antenne
- 3-Présentation des objectifs de la rencontre
4. Rappel des différents devoirs des parents
5. Echange sur les conséquences de l'irresponsabilité parentale
6. Divers
7. Prière finale

1. LA PRIERE D'OUVERTURE

La prière d'ouverture a été dite par M. AMEHO Dossé, tuteur du bénéficiaire AMEHO Boris de la terminale TD3 au lycée de Notsè. Ce dernier a remercié Dieu qui a permis que la MVCP mène des actions sociales à l'endroit des démunis. Il a imploré la grâce et l'assistance divine sur tous les participants à la séance de sensibilisation.

2. LE MOT DE BIENVENU DE LA CHEFFE D'ANTENNE

La cheffe d'antenne Me DANDONUGBO Nanbidou a souhaité la bienvenue à tous les participants et s'est réjoui de leur présence à cette séance qui vise à améliorer les conditions de vie des parrainés afin d'espérer leur réussite dans la vie professionnelle. Elle leur a demandé de se sentir à l'aise et de se fondre dans la grande famille des parents et tuteurs des bénéficiaires de la MVCP.



Photo 1 : Me DANDONUGBO N. souhaitant la bienvenue aux parents et tuteurs.

3. LA PRESENTATION DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Afin d'amener les parents à comprendre les objectifs poursuivis à travers cette sensibilisation, la cheffe d'antenne a fait un bref rappel de l'objectif général poursuivi par la MVCP à travers la division formation scolaire et professionnelle. Il s'agit de :

- venir en aide aux jeunes en situation difficile en s'impliquant activement dans leurs formations scolaires, universitaires ou professionnelles. Elle a rappelé quelques activités qui se déroulent dans ce sens à l'endroit des bénéficiaires. Il est question :
- de la distribution des Kits scolaires et le payement des écolages pour tous les parrainés ainsi que les frais d'inscription aux différents examens pour ceux qui sont dans les classes d'examens ;
- du suivi des bénéficiaires dans leur établissement et à domicile par les parrains ;
- de l'organisation des activités socioéducatives.

Les acteurs de la division formation ont fait, selon la cheffe d'Antenne, le constat selon lequel toutes ces activités ne peuvent pas donner les résultats escomptés si les parents ne s'impliquent pas totalement dans l'éducation des enfants. Raison pour laquelle un guide est rédigé afin de

MVCP-TOGO
DIVISION FORMATION
ANTENNE DE NOTSE

rappeler les responsabilités des parents à l'endroit des enfants. Il s'agira pour Me DANDONOUGBO de présenter aux parents et tuteurs les contenus de ce guide et de renforcer leurs capacités pour plus de responsabilité vis-à-vis de leurs enfants, bénéficiaires des appuis de la MVCP. L'objectif est spécifiquement d'amener les parrains à connaître à fond le guide qui détaille leurs devoirs et les conséquences de leur non mise en valeur. La parole fut remise aux parents pour les amener à faire ressortir eux même leurs devoirs.

4. LES DIFFERENTES RESPONSABILITES DES PARENTS

Les tuteurs et parents ont su à travers différentes interventions relever leurs devoirs dans les grandes lignes. Des compléments furent apportés à certains niveaux. Dans le volet relatif à l'alimentation, l'accent fut mis sur les quatre groupes d'aliments indispensables pour une croissance et un développement harmonieux des enfants. Au niveau de l'habillement, il a été rappelé la nécessité de varier les habits en fonction du temps.

Pour la bonne santé, un accent particulier fut mis sur les conséquences négatives de l'automédication et l'achat des médicaments de rue. Tous les participants se sont mis d'accord sur la nécessité de conduire à temps le malade dans un centre de santé au lieu de se fier au service des guérisseurs traditionnels qui ne maîtrisent pas la teneur des produits végétaux associés.

A l'endroit des jeunes filles, Me Inès BAYAMNA, une des marraines des bénéficiaires a rappelé aux parents les inconvénients des mauvaises compagnies et a demandé aux parents de suivre les types de camarades que les enfants ont. Compte tenu de l'ampleur du phénomène de la dépigmentation dans les établissements scolaires, Me DANDONOUGBO a convié les parents à s'impliquer davantage dans le choix des pommades pour leurs enfants. Elle leur a demandé de leur montrer les graves conséquences qui découlent de ces pratiques.

Par rapport à l'importance des documents d'identité et à la nécessité de les établir à temps, le collègue d'Histo Géo- ECM, M. PATA invité pour la circonstance a, après avoir exposé un cas de surprise désagréable mis l'accent sur la transcription des jugements supplétifs à temps afin d'éviter des surprises à l'approche des examens. Les détails relatifs à la procédure de transcription des jugements supplétifs furent donnés aux parents se trouvant dans ces cas. Le point relatif aux conséquences de l'irresponsabilité parentale fut abordé.

5. LES CONSEQUENCES DE L'IRRESPONSABILITE PARENTALE

La parole fut remise à Me BAYAMNA qui a entretenu les parents sur les conséquences de leur irresponsabilité. Ces derniers ont su les relever globalement. La cheffe d'Antenne les a dès lors invités à avoir constamment à l'esprit ces conséquences négatives qui anéantiront leurs efforts et mettront en jeu leur honneur et l'avenir des enfants.



Photo 2 : Les parents et tuteurs lors de la sensibilisation.

Des inquiétudes furent soulevées par certains parents à travers des questions telles que :

- Que faire si le père refuse de s'impliquer dans l'éducation des enfants et abandonne toute la charge à sa mère ?
- Comment faire si les enfants malgré l'affection, ne se confient pas à leurs parents ?
- Malgré la volonté de subvenir aux besoins des enfants, comment faut-il amener les enfants à comprendre les difficultés financières des parents ?

Les discussions menées ont permis d'apporter des réponses à ces différentes interrogations. Les divers furent abordés.

6. DIVERS

M ALOTSI a, au nom des parents, remercié les acteurs de la division formation pour leurs initiatives toujours salutaires. Il les a encouragé et a convié les parents des bénéficiaires à mettre en application ces notions acquises pour le bonheur des enfants. Les autres parents et tuteurs ont pris tour à tour la parole pour demander à la cheffe d'antenne de transmettre leur reconnaissance aux responsables de la division formation à Lomé ainsi qu'aux bailleurs de fonds de la Suisse.

MVCP-TOGO
DIVISION FORMATION
ANTENNE DE NOTSE

La cheffe d'antenne a pour sa part remercié tous les participants pour l'intérêt accordé à cette sensibilisation et leur a demandé d'être des personnes ressources dans leur famille, quartier et si possible villages respectifs. Elle a annoncé la tenue d'une prochaine rencontre socioéducative avec les parrainés au mois Juin 2018.



Photo 3 : Les participants à la sensibilisation

7. PRIERE FINALE

La prière finale fut dite par le tuteur ALOTSI qui a remercié Dieu pour la tenue de la sensibilisation. Il lui a demandé d'aider chaque parent à mettre en application les différents sujets d'échange. La sensibilisation a pris fin à 11h 02 mn suivi d'un rafraichissement.

Fait à Notsè, le 26 Mai 2018

La cheffe d'Antenne

Liste des participants

N°	NOM	Prénoms
1	DANDONUGBO	Nanbidou
2	BIAKOU	Yawavi Gentille
3	BAYAMNA	Inès
4	ADOMAYAKPO	Yaovi Tété
5	PATA	Esso
6	AMEHO	Dosseh
7	KOSSI	Ahoefa
8	KOMBATE	Nandogan
9	KPOMEGBE	Essivi
10	KOTCHE	Chéríta
11	AGBLOYOE	Akouavi
12	KOMLAN	Akouvi
13	KOUVOHA	Kossi
14	NEYOU	Ama
15	KPOMEGBE	Julienne
16	ASSIGBE	Kokou
17	NAKDJAKPERE	Namogou
18	ALOTSI	Kudzo Agbléwu
19	DJATSOU	Monique
20	TCHAGAI	Yawa
21	ASSIZOR	Tanti
22	TETE	Kodjovi
23	KOUWODO	Kodjo
24	DOSSOU	Kokouvi selom
25	GADJE	Akouvi
26	N'DALLE	Adjo
27	SOSSOU	Ama
28	GADO	Kokou